

P *ré*sentation générale

Les épreuves écrites de cet examen requièrent des connaissances qui sont, normalement, assimilées et maîtrisées au lycée d'enseignement général.

Le barème de notation comprend des exigences élevées au niveau de la forme et du fond, d'où la difficulté de l'épreuve. On demande à un élève qui n'a pas encore passé le Bac de réaliser un travail de haut niveau avec des critères d'évaluation qui sont souvent méconnus. Et bien plus sévères que ceux des classes de l'enseignement secondaire.

L'épreuve d'histoire (4 heures, coefficient 2) est composée de deux exercices, une composition et une étude critique de document. Pour la composition, le candidat peut choisir parmi les deux sujets proposés lors de l'examen. Il doit élaborer une problématique pour traiter un sujet dont il maîtrise tous les aspects. L'attention du correcteur doit se porter sur l'expression écrite, la structure et la pertinence du propos. Le candidat a la possibilité d'intégrer une ou plusieurs productions graphiques à sa composition. Il est arrivé que l'on demande au candidat de compléter un fond de carte comme c'était le cas en 2016 sur le blocus de Berlin.

L'étude critique de document propose aux candidats un ou deux documents à commenter. Une consigne accompagne le corpus pour diriger le candidat dans sa réflexion. Ce dernier doit affirmer sa capacité à expliciter le contenu d'un document et montrer sa compréhension du phénomène ou de l'événement historique exposé.

Le candidat peut gérer les 4 heures qui lui sont imparties comme il le souhaite mais il est conseillé aux étudiants de dédier au moins 2 heures 30 à la composition. Le jury souligne sa volonté de noter globalement la copie en accordant la même importance aux deux parties de l'épreuve.

Le programme de cette épreuve d'Histoire correspond à celui qui est enseigné aux classes de Premières au lycée général, sous le libellé officiel QUESTIONS POUR COMPRENDRE LE XX^e SIÈCLE. Les thèmes abordés sont :

- Croissance économique, mondialisation et mutations des sociétés depuis le milieu du XIX^e siècle.
- La guerre et les régimes totalitaires au XX^e siècle.
- La République française face aux enjeux majeurs (fin du XIX^e-XX^e siècle).

Chacun de ces trois grands thèmes se décompose en thèmes plus circonscrits dont le libellé peut être celui des sujets de composition donné au concours. Le premier thème se décompose ainsi en deux sous-thèmes fondamentaux,

la croissance économique et ses différentes phases depuis 1850 et les économies-monde successives. En 2013, l'un des deux sujets de composition était l'économie-monde britannique et en 2014, il s'agissait d'une question : Quelle croissance économique mondiale depuis le milieu du XIX^e siècle ?

Programme de l'épreuve d'histoire

1. CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET MONDIALISATION DEPUIS LE MILIEU DU XIX^e SIÈCLE

- 1.1 La croissance économique et ses différentes phases depuis 1850
- 1.2 Les économies-monde successives (britannique, états-unienne, multipolaire) depuis 1850

2. LA GUERRE ET LES RÉGIMES TOTALITAIRES AU XX^e SIÈCLE

- 2.1 La Première Guerre mondiale: l'expérience combattante dans une guerre totale
- 2.2 Les régimes totalitaires dans l'entre-deux-guerres: genèse, points communs et spécificités
- 2.3 La Seconde Guerre mondiale:
 - Guerre d'anéantissement et génocide des Juifs et des Tziganes
 - Les combats de la résistance française contre l'occupant et contre le régime de Vichy
 - La dénazification de l'Allemagne et le procès de Nuremberg
- 2.4 La Guerre froide, conflit idéologique, conflit de puissances: l'exemple de Berlin (1945-1989)

3. LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE FACE AUX ENJEUX MAJEURS (FIN DU XIX^e SIÈCLE-XX^e SIÈCLE)

- 3.1 La République, trois républiques:
 - La difficile affirmation républicaine dans les années 1880-1890
 - Des idéaux de la Résistance à la refondation républicaine après la Libération (1944-1946)
 - Une nouvelle République (1958-1962)
- 3.2 La République et les évolutions de la société française:
 - La population active française, reflet des bouleversements économiques et sociaux depuis 1914
 - La République et la question ouvrière: le Front populaire
 - L'immigration et la société française au XX^e siècle
 - La place des femmes dans la société française au XX^e siècle
- 3.3 La République face à la question coloniale:
 - L'empire français au moment de l'exposition coloniale de 1931: réalités, représentations et contestations
 - La guerre d'Algérie

Remarques initiales

Depuis la réforme de 2012, l'épreuve d'Histoire a acquis une espèce de prééminence soulignée par Richard Descoings qui considérait l'épreuve d'Histoire comme le seul véritable test de Culture générale, comme un juge de paix capable d'étalonner le niveau de connaissances, la capacité à rédiger et une certaine forme d'ouverture d'esprit.

Dans le même temps, l'on a pu observer les difficultés des candidats à maîtriser un programme datant de l'année précédente et même à bien connaître tous ses paragraphes dans le détail quand on sait que beaucoup n'ont pas eu la possibilité d'en étudier la totalité en classe de Première.

En outre, si le niveau d'exigence en termes de connaissances et de qualités rédactionnelles est conforme à ce qu'il était à l'IEP au cours de la dernière décennie, le niveau moyen réel et effectif des élèves de Terminales n'est pas vraiment à l'unisson... Étrange épreuve qui sollicite les élèves sur un programme relevant de l'année précédente avec des critères de sélectivité inédits pour un élève standard de l'enseignement secondaire.

Allons plus loin avec l'étude critique de document, épreuve éminemment pertinente et qui permet de tester les capacités d'analyse du candidat et son esprit critique. Il est patent que peu de professeurs initient leur groupe-classe à l'étude d'un document aussi long et aussi riche que celui proposé à l'examen de l'IEP. L'épreuve de document ne peut absolument pas s'improviser.

Le saut qualitatif et quantitatif en termes de connaissances n'est pas qu'une simple image facile... Pour réussir l'épreuve d'histoire, dépasser la note de 12 et se donner les meilleures chances de réussite finale, il faut se donner un bagage très consistant en matière de connaissances et s'entraîner aux épreuves telles qu'elles sont et renoncer à l'idée que l'on a pu déjà affronter pareille épreuve.

Le candidat motivé et informé doit savoir que l'épreuve d'Histoire se prépare déjà en Première... au lycée car il s'agit de s'appuyer sur le cours d'histoire pour défricher le terrain, y voir clair, comprendre les principaux enjeux mais aussi attiser et apaiser sa curiosité intellectuelle par des lectures et des recherches sur des thématiques ou sur des faits qui peuvent être utilisés l'année d'après comme exemples dans la copie. Un bon cours de Première est nécessaire mais pas suffisant mais il ne faut pas hésiter à solliciter le professeur de Première pour lui demander d'aller plus loin et de conseiller des lectures indispensables, plus tard, en classe terminale.

Conseils de lecture

Vous devez posséder et très bien connaître un bon manuel du secondaire. Conservez de préférence celui que vous avez utilisé en Première. Vous le connaissez déjà et votre travail de mémorisation sera facilité. En plus, il correspond au programme officiel de l'IEP et il présente des documents que vous pouvez utiliser comme exemples dans votre dissertation. Sachez cependant que la longueur des textes-documents proposés dans les manuels n'a rien à voir avec ceux donnés à l'IEP au concours.

Si jamais vous n'avez pas eu ou conservé un manuel d'histoire de Première, nous pouvons vous conseiller le manuel dirigé par Sébastien Cote aux éditions Nathan. Cet ouvrage propose des lectures et des documents en fin de chapitre... tout cela peut constituer la base d'un vrai travail de fond.

Pendant les années de Première et Terminale, le candidat peut tirer profit de la lecture d'ouvrages approfondis que l'on conseille dans l'enseignement supérieur...

- *L'histoire du XX^e siècle* de Berstein et Milza chez Hatier en sélectionnant les chapitres *ad hoc*...
- *L'histoire des faits économiques et sociaux* de Jacques Brasseul chez Armand Colin.
- *Le Siècle des excès* de Patrice Touchard dans la collection Major (PUF).
- *Les Forces politiques françaises* de Guillaume Bernard et Éric Duquesnoy (PUF).
- *La Nouvelle histoire de la France contemporaine* aux éditions du Seuil.
- *Précis d'histoire contemporaine* d'Arnaud Pautet aux Éditions Ellipses.

Outils indispensables mais trop souvent négligés

Un dictionnaire et un atlas... Comment travailler sans revenir sans cesse aux mots que l'on ne comprend pas, à la biographie, même succincte, des protagonistes de l'histoire, à la localisation des lieux fondamentaux ? Les professeurs de l'IEP insistent, à juste titre, sur la connaissance des dates, des repères chronologiques et des réalités géographiques.

Les fiches techniques... Il s'agit de regrouper sur une même feuille des faits qui figurent en ordre dispersé dans les manuels... Il ne s'agit pas de rechercher un plan élaboré ou des idées originales mais de faire simplement une présentation claire qui vous permettra de mieux réviser ensuite. Vous pouvez en réaliser pour les sujets suivants :

- les institutions en France de 1875 à 1958 ;
- les personnages et mouvements de la Résistance française ;
- le concept d'économie-monde et son évolution dans l'histoire ;
- la liste des gouvernements les plus importants de l'histoire politique de la France depuis 1875 ;
- les chiffres-clefs de la croissance économique mondiale depuis 1850 ;
- les dirigeants soviétiques de Lénine à Gorbatchev ;
- la biographie du général de Gaulle, personnage-clef du programme d'histoire de Première ;
- une série de cartes de format A4 avec les éléments géographiques les plus importants du programme, une carte de l'Allemagne pendant la Guerre Froide par exemple ou une autre sur la localisation des plus grandes batailles de la Grande Guerre en France par exemple.

La lecture d'un quotidien, de préférence *Le Monde* et *Le Figaro*. Bien sûr, l'épreuve d'histoire ne concerne pas directement l'actualité mais les articles de fond qui font appel aux racines historiques du XX^e siècle sont fréquents dans la presse et contribuent à consolider les acquis personnels... Le tropisme commémoratif français alimente la diffusion d'articles et d'analyses à caractère historique ; l'année 2017 a été prolifique à cet égard.

NB : La confection d'un petit dictionnaire de biographies simplifiées des grands personnages peut être utile, surtout dans la perspective de l'étude de document où il est très utile de connaître des éléments sur l'identité de l'auteur du texte ou du discours.

Comment travailler en histoire

Votre programme de travail au lycée est chargé et la préparation de l'examen d'entrée à l'IEP demande beaucoup de temps... Le candidat risque d'être très vite dépassé s'il ne s'organise pas d'une manière efficace et rationnelle. Comme nous l'avons déjà dit, la difficulté réside dans le fait que le programme d'histoire est celui de la classe de Première et que l'on doit mener une double préparation, celle du Bac et celle de l'IEP.

L'épreuve d'histoire n'est pas seulement une épreuve de connaissances. Cependant il va de soi que vous n'obtiendrez jamais une note correcte si vous n'avez pas de solides bases. Il faut donc apprendre. Un bon cours constitue le meilleur fondement et vous l'alimentez ensuite de vos lectures

et de vos prises de notes. Vos fiches, vos chronologies personnelles et les documents que vous avez pu collecter sont des apports essentiels. Vous apprenez beaucoup en créant vos documents personnels.

On peut envisager de scander sa préparation de stages dans des instituts spécialisés comme PREPASUP qui apportent de précieux conseils en termes de méthodologie et dispensent des cours approfondis.

Mais rien n'est plus important qu'une solide organisation personnelle, surtout dans le cadre d'une préparation au long cours.

Constituez-vous un planning de révision en fonction du temps qui vous sépare de l'examen. Tenez-vous résolument à ce planning sans jamais prendre de retard, l'idée étant de reprendre régulièrement ce que vous avez appris précédemment. Prévoyez une vraie semaine de révision générale juste avant l'épreuve.

Votre temps de travail et de révision ne doit pas être uniquement consacré à l'apprentissage. Consacrez au moins une heure et très régulièrement, à des exercices très formateurs comme la rédaction d'une introduction ou d'une conclusion, la mobilisation des connaissances sur un thème, la recherche d'une problématique et d'un plan sur un sujet.

De temps à autre, mettez-vous dans les conditions exactes de l'examen. On ne peut arriver à l'examen sans avoir testé l'épreuve elle-même, sans s'être mis dans les vraies conditions de l'IEP. Dans le cadre des stages spécialisés, des épreuves blanches sont organisées avec des corrections détaillées... sinon il faut envisager d'avoir une correction dispensée par le professeur du lycée. Une fois les fondamentaux de la méthode sont acquis, on peut envisager de travailler en auto-correction... dans une certaine mesure. Et reprenez vos copies corrigées. Vérifiez bien quels sont vos défauts et lacunes... Relisez systématiquement vos manuels pour les combler.

Méthodologie de la composition : préliminaires

Les candidats sont persuadés que l'on peut réussir si l'on a une bonne méthodologie et que celle-ci tient lieu de clef universelle, synonyme de réussite à tous les coups, quel que soit le sujet envisagé. Le terme méthodologie est lui-même ambigu car on ne sait pas trop ce qu'il recouvre. S'il s'agit simplement d'affirmer qu'une copie comporte une introduction, un développement en trois parties et une conclusion, on a donné simplement un cadre général globalement admis mais cela ne donne guère d'indication.

L'épreuve de l'IEP PARIS est très spécifique ; c'est une composition qui ne dure pas 4 heures mais 2 heures et demie environ. Il est difficile d'établir un planning horaire très précis sur les étapes de la réalisation car le document proposé pour l'étude critique peut s'avérer plus exigeant et plus long que prévu.

Autre élément spécifique : le type de sujet. Depuis la réforme de 2012, les sujets ressemblent à des questions de cours... La guerre d'Algérie, l'économie-monde britannique, l'affirmation de la République en France à la fin du XIX^e siècle. Il serait aisé de penser qu'une simple répétition du cours suffit pour réussir et que tout se joue en fonction du volume des connaissances. La différence va se faire sur d'autres critères que les seules connaissances, en particulier la réflexion, le choix de la problématique, la qualité et l'adéquation des exemples, les éléments de style et de rédaction.

De plus, certains libellés peuvent entraîner des déconvenues comme celui sur la croissance économique en 2014... Quelle croissance économique depuis le milieu du XIX^e siècle ? ne signifie pas une simple narration des différentes phases de la croissance de l'économie mondiale mais incite à réfléchir sur la nature de cette croissance... L'épreuve de l'IEP n'est pas une simple question de cours et chaque sujet doit être lu avec soin et l'on doit peser chaque mot surtout lorsque l'on semble aborder une thématique archi rebattue pendant l'année.

D'abord bien comprendre le sujet : il faut encadrer votre réflexion en vous posant systématiquement trois questions :

- Quelles sont les limites chronologiques du sujet ?
- Quelles sont les limites géographiques du sujet ?
- Quelles sont les limites logiques du sujet ?

Ces questions préalables permettent d'éviter les contre-sens et de traiter un autre sujet que celui proposé. Le libellé n'est jamais indifférent. Qu'un seul mot change et le sujet se trouve modifié. Essayez d'énumérer les questions voisines, véritables faux-amis qui ressemblent au sujet sans s'identifier à lui. Ainsi un sujet sur les problèmes de la croissance économique depuis 1850 ne s'identifie pas à un sujet sur les crises économiques depuis 1850. La refondation républicaine en France après 1944 ne peut pas être assimilée à un sujet sur la France de 1944 à 1946.

A partir de ce travail, vous pouvez faire la liste de ce qui concerne le sujet et éliminer tout le reste. Le sujet, rien que le sujet. Cela passe aussi par la définition des mots ou termes du sujet... Le conseil le plus usuel est de définir soigneusement chaque terme du sujet dans l'introduction. Les termes les plus communs et les plus utilisés peuvent poser problème. Avez-vous réfléchi à une expression aussi commune que la première Guerre mondiale ?

En quoi est-elle plus mondiale qu'européenne ? Et à partir de quand ? Et le mot crise, au cœur du programme de Première, êtes-vous vraiment en mesure de le définir ? Dans un sujet sur le totalitarisme stalinien en URSS, pouvez-vous définir l'URSS – un État d'un type nouveau ou la prolongation de la Russie éternelle ? Qu'est-ce que le stalinisme ? Est-ce que le totalitarisme stalinien s'arrête avec la mort de Staline en 1953 ?

Il faut aussi s'interroger sur ce qu'attend vraiment le jury. Les sujets de l'IEP ressemblent de plus en plus à des sujets de cours et le risque est de décevoir le correcteur par une approche trop narrative et des énumérations chronologiques. Vous devez montrer que le sujet n'est pas indifférent et que vous avez compris qu'il met en jeu des questions essentielles ou qu'il fait apparaître de remarquables paradoxes. Parler de l'URSS post stalinienne, c'est poser le problème de la réforme en URSS après la mort de Staline. Tout s'ordonne dans votre esprit autour de deux mouvements contradictoires – les efforts pour faire évoluer l'URSS (déstalinisation, réformes économiques), les résistances à cette transformation (blocages conservateurs, poids de la Nomenklatura, inertie du système, nécessité de dominer le bloc de l'Est face à l'Ouest) ; vous comprenez qu'il faut définir l'héritage stalinien, rechercher les causes et les limites des réformes, analyser dans quelle mesure l'URSS reste stalinienne... Le meilleur conseil que l'on puisse vous donner c'est d'être simple, sobre mais aussi tranchant et précis dans cette première approche de définition et de cadrage... Ne noyez pas le poisson dans une pseudo-complexité ni dans une avalanche de citations.

Un exemple pour illustrer l'importance des préliminaires... Les régimes totalitaires dans l'entre-deux guerres

Les limites chronologiques sont précisées mais l'on peut se demander si les régimes totalitaires s'identifient à la période de l'entre-deux guerres. Quels liens peut-on établir entre la première guerre mondiale-première guerre totale-et le phénomène totalitaire ? La deuxième guerre mondiale provoque-t-elle la disparition de ces systèmes politiques ?

Le mot totalitaire doit être expliqué : tout le devoir vise à une telle définition mais celle-ci doit être esquissée très vite, dès l'introduction : des régimes qui privilégient le tout face aux parties, qui aspirent à une société constituant un ensemble logique, sans place pour les dissidences ni pour les particularismes. Vous pouvez aller jusqu'à l'énumération classique qui met en valeur d'autres critères comme l'idéologie millénariste, le parti unique, le monopole des moyens de combat, de communication et de répression, le contrôle de l'économie.

Le mot régime doit aussi vous arrêter, vous ne devez prendre en compte que les systèmes qui ont exercé vraiment le pouvoir. Le sujet n'est pas non plus les régimes fascistes de 1919 à 1939. Il implique de prendre en compte